Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 6

Artikel: Comment s'y prendre?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Si la nouvelle méthode d'enseignement de la grammaire n'a pas produit tous les fruits que nous sommes en droit d'en attendre, cela tient principalement à ce que, jusqu'ici, nous ne la connaissions pas suffisamment, et que nous n'avons pas cherché à nous familiariser avec elle. Tout en la préconisant, nous sommes restés plus ou moins attachés à l'ancien manuel de grammaire.

Elle a suivi la routine : 1° en ce qu'elle a trop négligé l'enseignement de la grammaire au cours inférieur ; 2° en ce qu'elle a suivi trop servilement l'ordre suivant lequel les matières doivent être présentées dans un ouvrage classique ; 3° en ce qu'elle n'a pas adopté la méthode de concentration qui simplifie considérablement le chapitre si important, si long et si difficile du verbe.

D'abord, qu'avons-nous à étudier en fait de grammaire ? Les différentes espèces de mots, leur fonction, les modifications qu'ils subissent et celles qu'ils font subir à d'autres mots. Quel est le chemin le plus sûr pour arriver à distinguer les espèces de mots ? C'est l'étude de la fonction des mots. Le mot marque-t-il l'action ? Nous avons un verbe. Unit-il deux mots semblables ? C'est une conjonction de coordination. Reconnaître dans un texte la fonction des mots au moyen de nombreux exercices d'analyse orale, utiliser ces mêmes mots dans des exercices, voilà les deux principaux moyens dont nous disposons pour amener nos nos élèves à la connaissance des mots.

A tout édifice, il faut un fondement, solide d'autant plus qu'il supportera une masse plus grande. La base de tout notre enseignement grammatical réside dans les connaissances acquises au cours inférieur. Cette base, l'avons-nous établie dans nos classes ? Nous ne le croyons pas. Nous nous sommes montrés trop peu exigeants à l'égard de nos jeunes élèves. Nous avons souvent corrigé les mêmes fautes sans les mettre à même de les éviter. Nous avons laissé pénétrer dans nos classes ces habitudes d'étourderie dont nous nous plaignons si souvent.

Dans le jeune âge, l'enfant est avide de savoir ; il veut tout connaître, parler de tout. Que ne ferait-il pas pour le plaisir de son maître ? Quelle joie pour lui lorsqu'il obtient une bonne note ! Avons-nous profité de ces bonnes dispositions pour lui enseigner des choses nouvelles ? Aucunement.

Si l'on a enseigné un peu de grammaire au cours inférieur, c'est afin de ne pas être pris tout à fait au dépourvu, le jour de l'examen. Rares sont les classes qui pourraient produire un cahier d'exercices du premier cours. La copie, tel a été l'exercice quotidien des jeunes enfants.

Le premier but de la copie est d'occuper l'élève pendant que le maître explique une leçon à un autre cours. C'est aussi de lui apprendre à orthographier les mots qu'il transcrit dans son cahier et de le former à l'écriture.

Au point de vue orthographique, le résultat est à peu près nul, car l'enfant ne sait pas loger dans sa mémoire les différentes lettres d'un mot si on ne les a pas soulignées ; il aligne des lettres qui ne disent rien à son intelligence. Il serait préférable de noter quatre mots au tableau, de les étudier et de les faire entrer dans une proposition. Nous atteindrions ainsi un triple but : étude de quatre mots, exercice d'écriture, exercice d'intelligence dans la composition des phrases.

Il est évident que plus tôt nos élèves seront familiarisés avec l'orthographe de règle, plus nous aurons de temps à consacrer aux branches plus importantes, quand l'intelligence aura acquis un certain développement ; car, nous devons l'avouer, l'étude de l'orthographe nous prend un temps trop considérable selon son importance dans la vie pratique. Il s'agit donc d'y consacrer sérieusement les premières années de classe et réserver les dernières aux branches qui revêtent plutôt un caractère professionnel. Un enseignement *méthodique* de la grammaire s'impose dès le début de la seconde année scolaire. Cet enseignement serait donné sous forme d'exercices dont seraient déduites les règles.

Que dire de nos cours moyens jusqu'ici ? Préparés au moyen de copies, nos élèves n'étaient pas à la hauteur des exercices du programme. Il fallait perdre un temps précieux à apprendre à mettre un *s* ou un *x* au pluriel, en un mot, à étudier ce qui peut aisément s'apprendre au cours inférieur.

L'étude du verbe, si importante, si compliquée était renvoyée vers le milieu de l'année scolaire, c'est-à-dire au tour marqué par la grammaire.

Comment étudier la proposition d'une manière complète sans les mots invariables ? Eh bien ! ces derniers sont réservés au cours supérieur.

Mais c'est surtout dans l'étude du verbe que la routine nous a égarés. Le verbe ? c'est un labyrinthe d'où il est difficile, sinon impossible, de sortir. Il y a là une foule de petits détails, des minuties, nécessaires, il est vrai, mais qui noient le principal dans l'accessoire. Ainsi, la grammaire que nous avons

sous les yeux fait précéder les tableaux des conjugaisons de cinquante-six règles.

A côté de ces nombreuses règles, nous trouvons les différents modèles de conjugaison, soit le tableau complet de la conjugaison des verbes avoir, être, chanter, finir, recevoir et rendre; viennent ensuite les verbes intransitifs, passifs, réfléchis ; le verbe interrogatif et le verbe unipersonnel. Si nous mentionnons encore les verbes irréguliers des quatre conjugaisons, ceux qui demandent une étude spéciale, nous serons forcés d'avouer que nous nous trouvons en présence d'un programme très chargé. Mais que l'on se rassure. Une grande simplification peut être apportée au chapitre si important du verbe.

Pour obtenir plus de clarté, d'ordre, il s'agit en premier lieu de ne pas confondre, dans l'étude du verbe, la proposition avec la conjugaison. Nous rattachons à la première le sujet, les compléments direct et indirect (circonstanciel), la classification des verbes transitifs ou intransitifs, la voix active, la voix passive et la voix pronominale ; le verbe unipersonnel ; les formes affirmative, négative, affirmative-interrogative, négative-interrogative, exclamative.

A la seconde, nous attribuerons la connaissance de la personne, du nombre, du temps, du mode ; l'étude des terminaisons ; l'emploi des temps, leur corrélation.

Quoique les deux études marchent constamment de pair, cette distinction est pourtant nécessaire, non pas pour les élèves, mais pour les maîtres, qui doivent en tenir compte dans leur leçon. Nous donnons une leçon sur le passé indéfini. Nous expliquons d'abord la signification des mots passé indéfini ; vient ensuite la formation technique du temps : prendre l'auxiliaire à un présent, y ajouter un participe passé pour former le passé du même mode [1] ; reste en troisième lieu à indiquer l'accord du participe passé avec le complément direct placé avant. Si les pronoms personnels et conjonctifs sont connus (ce qui doit être, autrement nous ne pouvons faire accorder le participe), nous ajoutons que ce complément direct placé avant sera l'un des pronoms suivants : *le, la, les, que; me, te, se, nous, vous,* s'il n'y a pas un autre complément direct. Le sujet et le complément direct auront été étudiés dans des leçons spéciales ; nous n'en parlerons pas autrement dans la leçon sur le passé indéfini.

[1] Nous pensons que, pour l'étude des temps, le procédé analytique est tout aussi favorable : présenter les formes à étudier, les observer et les analyser pour en reconnaître la composition, voilà une marche bien naturelle. (Réd.)

En terminant, un mot sur la simplification à apporter au chapitre du verbe.

La conjugaison comprend deux parties bien différentes que la routine n'a jamais séparées tout en les distinguant : les temps simples et les temps composés. La distinction doit être complète parce que, dans les temps simples, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet, tandis que, dans les temps composés, nous nous trouvons en présence de deux mots à orthographier : l'auxiliaire qui restera tel que nous l'avons trouvé au temps simple d'où il vient et le participe passé qui peut s'accorder en genre et en nombre. De plus, ce mélange de temps simples et de temps composés offre certainement une difficulté de plus pour la mémoire des élèves.

Quelle amélioration pouvons-nous apporter à l'étude des temps simples ?

Il s'agit de donner à nos élèves une idée précise du temps et du mode, que nous ne séparerons point dans nos leçons et exercices. Nous étudierons le présent indicatif : 1° du verbe être ; 2° du verbe avoir ; 3° de la 1re ; 4° de la 2me ; 5° de la 3me et 6° de la 4me conjugaison. Il est à remarquer que les verbes des trois dernières conjugaisons peuvent s'étudier simultanément à ce temps, puisque, la 3me personne du singulier de la 4me conjugaison exceptée, les finales sont *s, s, t, ons, ez, ent*. Pourquoi mettre le verbe *être* en premier et non pas le verbe avoir [1] ? Parce que le verbe *être* est le verbe substantif ou affirmatif, le seul véritable verbe, puisqu'il est renfermé dans tous les autres.

Les mêmes verbes, et dans le même ordre que ci-dessus, seront ensuite étudiés au présent de l'impératif, puis au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.

Une étude approfondie des verbes *être* et *avoir* s'impose d'une manière spéciale aux temps simples, à cause de leur rôle dans les temps composés ; mais il en est autrement des verbes des quatre conjugaisons ; il n'y a aucun inconvénient à les étudier simultanément dans les temps où la terminaison est unique pour les quatre conjugaisons, comme à l'imparfait de l'indicatif, au présent du subjonctif et dans les temps où la règle de formation est la même comme au futur et au présent du conditionnel.

[1] Faisons remarquer que, lorsque les formes simples du verbe avoir sont connues, on peut utiliser immédiatement et sans que l'enfant s'en aperçoive, les temps composés des quatre conjugaisons. Il suffit d'éviter les cas où le complément direct serait placé avant le participe passé.
(Réd.)

Il est bien entendu que les présents à étudier en premier lieu sont le présent de l'infinitif et le participe présent. Viendra ensuite l'étude des six verbes ci-dessus au futur, au passé défini, aux imparfaits de l'indicatif et du subjonctif, en concentrant l'enseignement selon la force des élèves.

L'étude des temps composés sera précédée de leçons sur le participe passé, sa nature, sa lettre finale, la manière de le faire accorder.

Le participe connu, nous étudions les six verbes ci-dessus aux passés de l'indicatif, du conditionnel et du subjonctif, en prenant l'auxiliaire au présent du mode respectif ; l'auxiliaire d'un imparfait suivi d'un participe nous donnera un plus-que-parfait ; un passé défini, un passé antérieur ; un futur nous donnera un futur antérieur.

Nous réserverions pour le cours supérieur l'étude des verbes intransitifs qui marquent l'état.

Par un enseignement régulier de la grammaire au cours inférieur, en adoptant une meilleure méthode de l'enseignement du verbe, nous parviendrons à réaliser facilement le désir d'un partisan du manuel : connaître son programme de grammaire à douze ans en vue de l'entrée au Collège.

V. C.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Dans tous les pays civilisés, les criminalités ne font que répéter que beaucoup de crimes doivent être attribués aux mauvais livres.

Les aveux faits à ce sujet par maints jeunes criminels confirment cette thèse. Un assassin adolescent dit devant le tribunal : « Les romans que j'ai lus m'ont amené ici. » Un autre, condamné à mort, dit : « Je veux avertir tous les jeunes gens par quoi je suis tombé dans le malheur. J'ai été conduit *peu à peu* à l'échafaud. J'ai commencé par être intraitable et j'ai fini par devenir assassin, surtout par l'influence de mauvais romans. »

Un garçon, qui avait coupé la gorge à un enfant, avoue avoir conçu cette idée en lisant dans un livre la description d'une action pareille. — La lecture d'ouvrages de Schopenhauer et de Nietsche parut ne pas avoir été sans influence sur l'assassinat commis l'année passée par un étudiant, à Berlin.

Caserio, l'assassin du président Carnot, avoua en prison que